

Syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest
Examen de l'exercice comptable 2020
Réalisé le 07 juin 2021

Présents :

Denis Suire (Trésorier Adjoint)
Jasna Hayes (Commission Finance)
Olivier Thierry (Commission Finance)
Paul Jeanne-Monery (Trésorier)
Yannick Vite (Commission Finance)

Compte rendu

La commission finance, représentée par Jasna Hayes, Olivier Thierry et Yannick Vite, a procédé ce jour à l'examen des comptes 2020 du syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest, présentés dans le rapport « États financiers de l'exercice 2020 », établi par le Cabinet APEX.

Depuis deux années calendaires, l'activité des écritures comptables a été réalisée par le cabinet comptable APEX. Ce dernier a fourni un rapport en date du 28 mai 2021 contenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, les trois parties formant un tout indissociable.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 constitue un événement majeur de l'exercice écoulé ce qui a impacté significativement les conditions d'exploitation et de réalisation des missions du syndicat CFE-CGC en 2020. En effet, il a été constaté une diminution de l'activité syndicale : les charges d'activité et les charges externes/services externes sont en recul par rapport à l'année précédente de 34,2% et 59,5% respectivement.

Il a été observé pour l'année 2020 une augmentation du nombre d'adhérents et des cotisations associées (+5,2%).

Il a été constaté une augmentation des fonds propres de 32 018,12€ (l'excédent de l'exercice) à 170 744,27€.

L'augmentation des « Services bancaires-prélèvements » (21,9%) en 2020 s'explique par l'augmentation du nombre et des montants des prélèvements. Seulement 13 cotisations impayées et les charges bancaires associées ont été constatés en 2020.

Une incohérence sur la conclusion de l'expert APEX indiquant que l'année 2020 constituait leur « première mission de présentation des comptes annuels » pour le syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest. Un rectificatif a été demandé.

Sur les bases des éléments présentés et examinés ce jour, ainsi que sur les contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés par le cabinet APEX dans le rapport « États financiers de l'exercice 2020 » et par les trésoriers de la CFE-CGC sont réguliers et sincères.

Jasna Hayes

Olivier Thierry

Yannick Vite

